

Langue bretonne et autres langues : pratique et transmission

En région Bretagne, 12 % des adultes parlent le breton. Si les langues étrangères sont en majorité apprises à l'école, le breton est, lui, transmis par les parents. La pratique de cette langue est dix fois plus forte dans le Finistère qu'en Ille-et-Vilaine. 30 % des agriculteurs et 8 % des cadres parlent le breton. Au cours du siècle, la proportion de brittophones n'a cessé de diminuer, la transmission du breton des parents aux enfants déclinant progressivement, au bénéfice du français.

En 1999, un adulte breton sur cinq déclare « qu'actuellement il lui arrive de discuter avec des proches (conjoint, parents, amis, collègues,

commerçants...) dans une autre langue que le français ». Plusieurs langues sont alors citées, mais le breton arrive largement en tête avec 257 000 locuteurs¹,

soit 2,3 fois plus que pour l'anglais (112 000 locuteurs). Les autres langues sont d'un usage très limité (elles ne concernent pas plus de 1,5 % des adultes), les plus utilisées étant le gallo et l'espagnol.

Langues pratiquées en Bretagne

Langue	Nombre de locuteurs	Proportion de locuteurs (en %)
Breton	257 000	12,0
Gallo	28 300	1,3
Autres langues régionales	8 200	0,4
Anglais	111 600	5,2
Espagnol	24 300	1,1
Allemand	18 000	0,8
Italien	5 700	0,3
Arabe et langues du Maghreb	5 000	0,2
Portugais	4 500	0,2
Autres langues étrangères	16 000	0,7
Ensemble	428 000	20,0

Les langues étrangères sont apprises à l'école

Si dans certaines régions, l'immigration est à l'origine du développement des langues étrangères, en Bretagne la situation est très différente. Italien, arabe et portugais sont quasi absents du paysage linguistique : ils sont parlés par moins de 0,3 % de la population. Parmi les adultes qui déclarent parler anglais, espagnol ou allemand, très peu ont reçu la langue par voie familiale (1 locuteur sur 6 pour l'espagnol, 1 sur 17 pour l'anglais).

¹ - Par locuteur d'une langue, on désigne ici les personnes ayant répondu qu'il leur arrivait de parler cette langue avec des proches. Le champ se réduit donc aux locuteurs actifs, et ne prend pas en compte les locuteurs passifs (ceux qui comprennent la langue mais ne savent pas la parler).

Champ : les personnes de 18 ans et plus

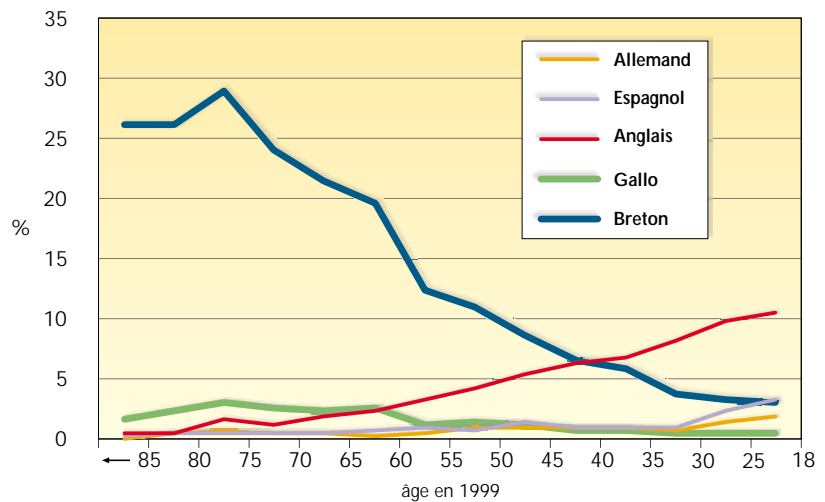
Lecture : 12 % des adultes parlent le breton, 20 % parlent au moins une langue régionale ou étrangère

Source : Insee - Enquête Etude de l'histoire familiale 1999

Le gallo

Le gallo est une langue romane d'oïl (issue du latin). Il fait donc partie du « domaine d'oïl » (ainsi appelé par les linguistes, après Dante, parce qu'au Moyen Age oui s'y disait oïl), au même titre que le poitevin, le normand, le picard... et le français. Le gallo est à l'origine la continuation du latin parlé par les Gaulois de Haute Bretagne (Ille-et-Vilaine, Loire-Atlantique, moitié est des Côtes-d'Armor et du Morbihan), et influencé ultérieurement par la langue germanique des Francs. Ses locuteurs le désignent en général sous le terme « patois ».

Pratique de langues régionales et étrangères par génération



Source : Insee - Enquête Etude de l'histoire familiale 1999

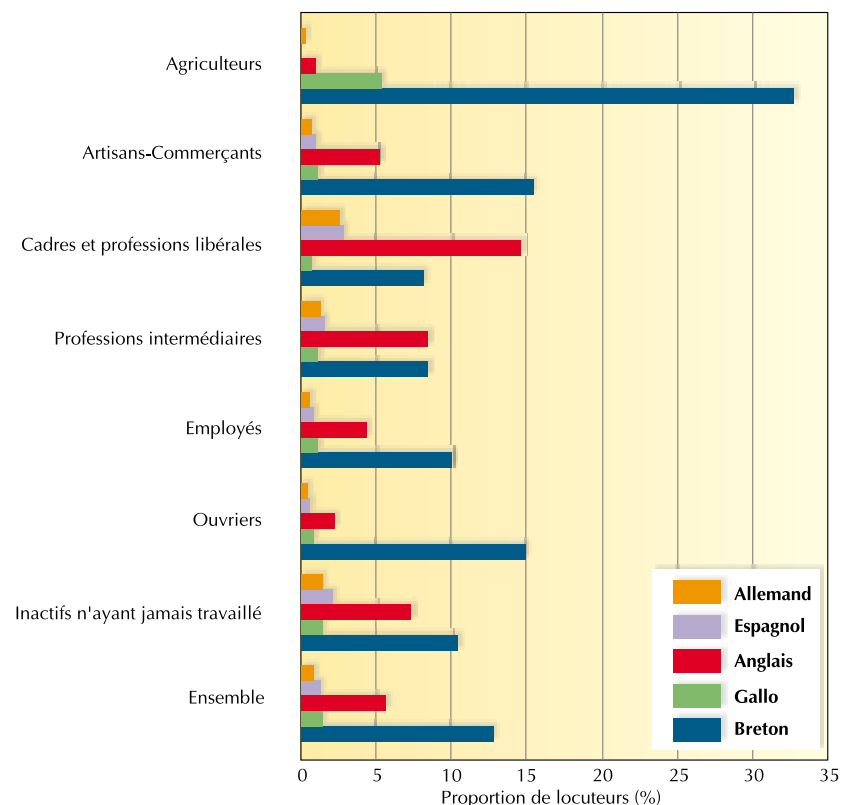
Les langues étrangères sont donc en majorité apprises à l'école, et utilisées dans le milieu scolaire ou professionnel. Leur usage augmente alors avec les générations, en particulier pour l'anglais : des générations des années 30 à celles des années 70, le taux de locuteurs passe de 2 % à 10 %. Les langues étrangères sont essentiellement parlées par les étudiants, les cadres, les professions libérales et les professions intermédiaires. En revanche, très peu d'agriculteurs et d'ouvriers disent les utiliser.

Du fait de leur caractère universitaire et de leur structure d'emploi, c'est donc en Ille-et-Vilaine puis dans le Finistère que l'on dénombre le plus de locuteurs de langues étrangères : on compte par exemple 2 points d'écart entre la proportion d'anglophones en Ille-et-Vilaine (6,3 %) et en Côtes-d'Armor (4,2 %).

Le breton est une langue territorialisée

Hors de la région Bretagne, la pratique du breton reste marginale, et se limite aux régions voisines et à l'Île de France. Si, comme nous l'avons souligné, la Bretagne accueille peu d'étrangers, elle se caractérise aussi par une faible émigration : en 1999, 76 % des habitants sont nés dans la région. Si l'on classe les 21 régions de province par ordre décroissant de « stabilité résidentielle » (mesurée par la proportion de résidents originaires de la région), la région se place en deuxième position, entre le Nord-Pas-de-Calais (85 %) et la Lorraine (74 %). Les départements où l'on compte le plus de brittophones sont la Loire-Atlantique (0,7 %), qui jusqu'en

Pratique de langues régionales et étrangères par catégorie socio-professionnelle



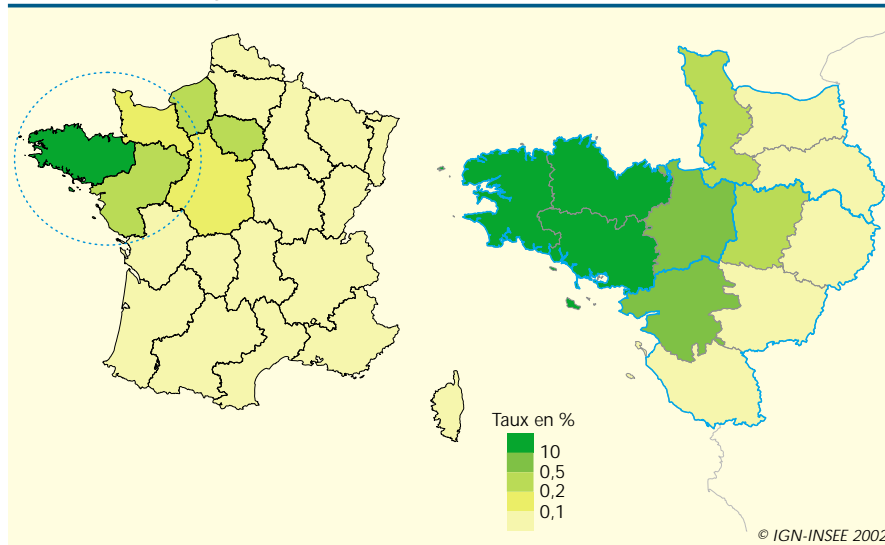
Source : Insee - Enquête Etude de l'histoire familiale 1999

1941 a fait partie de la Bretagne dite « à 5 départements », et les Yvelines (0,4 %).

Au sein des quatre départements de la région même, la pratique du breton est loin d'être uniforme : 20 % de brittophones dans le Finistère, 15 % en Côtes-d'Armor, 11 % dans le Morbihan et

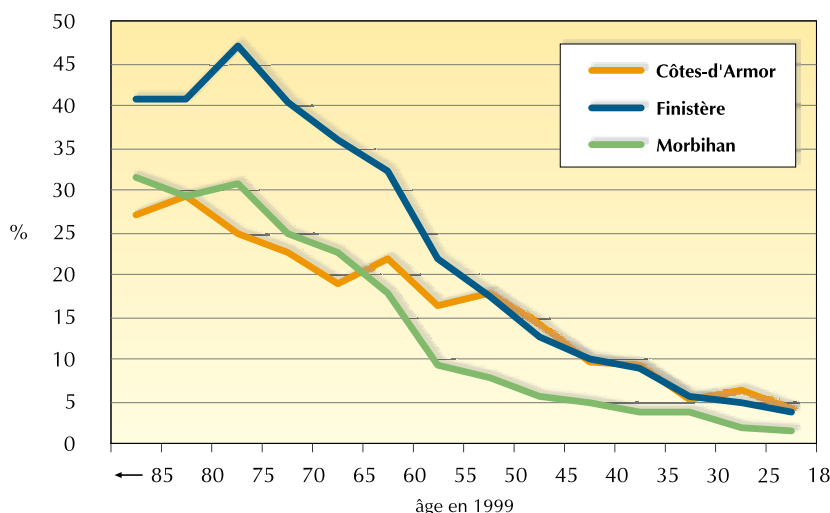
moins de 2 % en Ille-et-Vilaine. L'écart entre l'Ille-et-Vilaine et les autres départements s'amenuise au fil des générations, et depuis 1989 (mise en place du DEUG de breton), l'université de Rennes est l'université de Bretagne qui forme le plus d'étudiants brittophones. Cependant ces phénomènes sont récents, et ne suffisent pas à gommer les

Pratique de la langue bretonne en 1999



Source : Insee - Enquête Etude de l'histoire familiale 1999

Pratique du breton par département selon l'âge en 1999



Source : Insee - Enquête Etude de l'histoire familiale 1999

différences de profil linguistique entre Haute et Basse Bretagne. Une analyse fine révèle en outre que les brittophones d'Ille-et-Vilaine appartiennent pour la plupart à des familles originaires des 3 autres départements bretons : 82 % d'entre eux ont au moins un parent né dans le Finistère, les Côtes-d'Armor ou le Morbihan ; 73 % ont 2 parents nés dans l'un de ces départements. Il paraît alors pertinent de centrer l'étude du breton sur les 3 départements de Bretagne occidentale².

Une population brittophone vieillissante

En dépit de leurs différences de profil, les courbes de pratique par génération mettent en évidence dans chaque département le déclin de la langue au cours du siècle : en 1999, trois brittophones sur quatre ont plus de 50 ans, et un sur deux a plus de 65 ans. Ce déclin touche toutes les langues régionales, auxquelles le français s'est substitué progressivement du fait de la scolarisation des campagnes. Cependant, la langue bretonne a moins bien résisté que d'autres : des premières aux dernières générations, le taux de locuteurs a été divisé par 10 pour le breton, par 3 pour l'alsacien et par 2 pour le basque.

² - Historiquement, la base géographique du breton (Bretagne occidentale ou Basse Bretagne) comprend le Finistère, et 60% des Côtes d'Armor et du Morbihan. Les flux migratoires infra-régionaux qu'a connus depuis la Bretagne incitent néanmoins à repousser ces limites historiques, et à conduire l'analyse sur l'ensemble des 3 départements.

L'enquête "Étude de l'Histoire Familiale"

Cet article exploite les résultats de l'enquête Etude de l'Histoire Familiale de 1999, qui a eu lieu en même temps que le recensement de la population. L'enquête EHF a été conçue avec le concours de l'Institut National d'Etudes Démographiques (INED) et réalisée par l'Insee. Elle comportait un volet sur les langues, dont le traitement a bénéficié d'un financement de la Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France (DGLFLF). Ce volet se composait de trois questions :

A. En quelles langues, dialectes ou « patois », vos parents vous parlaient-ils d'habitude quand vous étiez enfant, vers l'âge de 5 ans ?

Votre père (l'homme qui vous a élevé)

1. vous parlait d'habitude en...
2. et aussi en...

Votre mère (la femme qui vous a élevé)

1. vous parlait d'habitude en...
2. et aussi en...

B. En quelles langues, dialectes ou « patois », parliez-vous à vos jeunes enfants quand ils avaient 5 ans (ou leur parliez-vous actuellement s'ils sont plus jeunes) ?

1. Vous leur parliez d'habitude en...
2. et aussi en...

C. Et actuellement, vous arrive-t-il de discuter avec vos proches (conjoint, parents, amis, collègues, commerçants...) dans une autre langue que le français ?

Oui/Non Si oui, laquelle ou lesquelles ?

C'est la première fois qu'en France une enquête traite de la pratique et de la transmission des langues régionales et étrangères, avec un échantillon national d'une telle ampleur (380 000 adultes de 18 ans et plus en France, dont plus de 40 000 en Bretagne). Pour pouvoir étudier le thème des langues régionales, certaines aires géographiques (Alsace, Moselle, Corse, Pays Catalan, Pays Basque, Bretagne) ont été volontairement surreprésentées. Les résultats ont ensuite été redressés avant publication.

La catégorie socioprofessionnelle et l'origine sont des critères déterminants

C'est chez les agriculteurs (30 % de brittophones) et les ouvriers (14 %) que l'usage de la langue est le plus répandu, chez les cadres et professions libérales qu'il l'est le moins (8 %). La hiérarchie des catégories socio-professionnelles n'est pas modifiée si l'on raisonne à structure d'âge identique. Les différences sont en Bretagne moins marquées que dans d'autres régions, comme l'Aquitaine où 30 % des agriculteurs parlent le basque mais où le taux de locuteurs ne dépasse pas 8 % dans les autres catégories socio-professionnelles.

L'origine géographique des individus est également déterminante : 15 % des adultes nés dans l'un des 3 départements de Bretagne occidentale parlent breton, 17 % pour ceux dont les 2 parents y sont nés aussi. Parmi les adultes nés hors de ces départements, seuls 4 % en revanche sont brittophones.

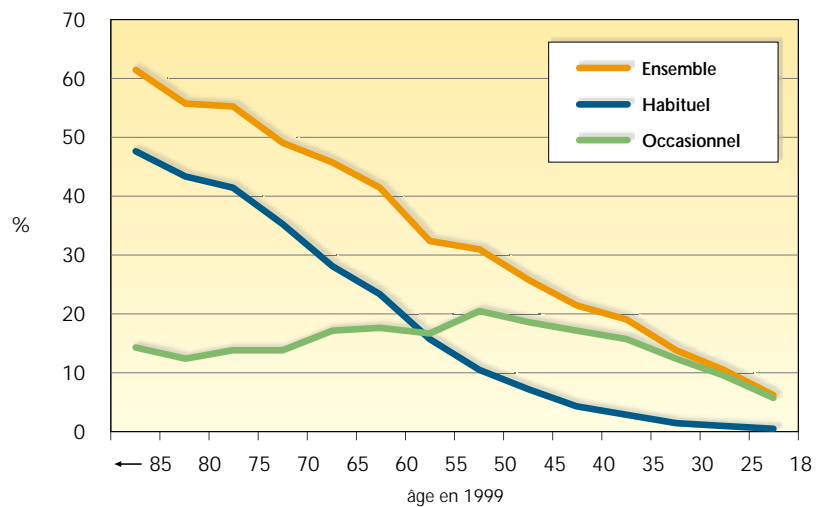
Recul de la transmission

Le taux de brittophones pour une génération donnée dépend à la fois de la proportion d'individus ayant appris le breton et de la proportion de ceux qui, parmi ces derniers, le parlent.

La première repose essentiellement sur la transmission parent-enfant : parmi les adultes brittophones, seul un sur huit n'a pas reçu le breton de ses parents. Dans ce cas, l'apprentissage a probablement eu lieu dans le cadre d'échanges avec d'autres membres de la famille (les grands parents le plus souvent), ou bien en cours du soir. Il a en revanche peu de chances d'être scolaire, la création d'écoles bilingues étant relativement récente (1977 pour les écoles Diwan). La seconde découle du taux de « perte » entre réception et pratique, qui d'ailleurs varie peu au cours du temps : 50 % de ceux qui ont appris le breton ne le parlent plus.

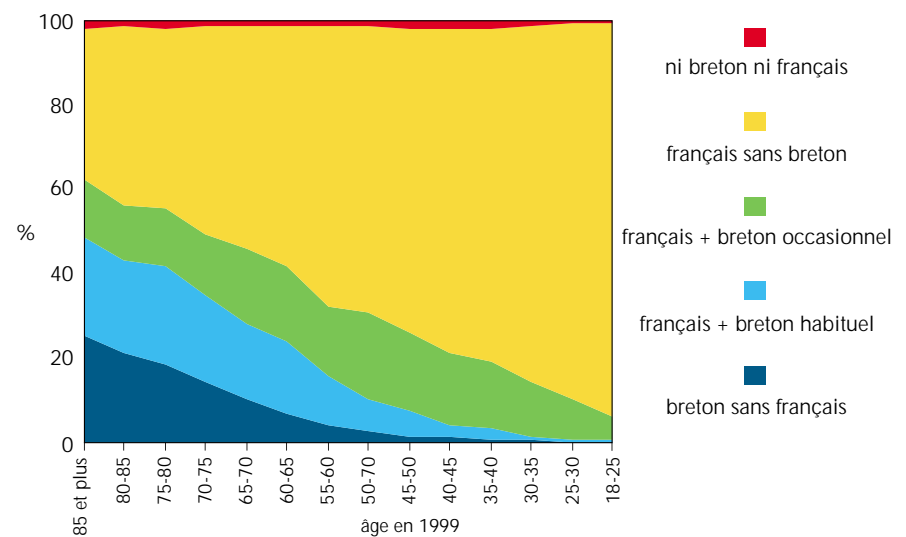
Or nous avons précédemment mis en évidence une diminution de la pratique avec les générations : c'est donc le recul de la transmission parent-enfant, d'une génération à l'autre, qui est à l'origine de cette diminution. Le recul de la transmission a en effet été inéluctable au fil du siècle, suivant un scénario similaire

Proportion de personnes à qui les parents parlaient breton, de façon habituelle ou occasionnelle, dans les trois départements de Bretagne occidentale



Source : Insee - Enquête Etude de l'histoire familiale 1999

Langues reçues par génération dans les trois départements de Bretagne occidentale



Source : Insee - Enquête Etude de l'histoire familiale 1999

dans chacun des trois départements ; 60 % des enfants recevaient le breton de leurs parents dans les années 20 et 6 % seulement dans les années 80.

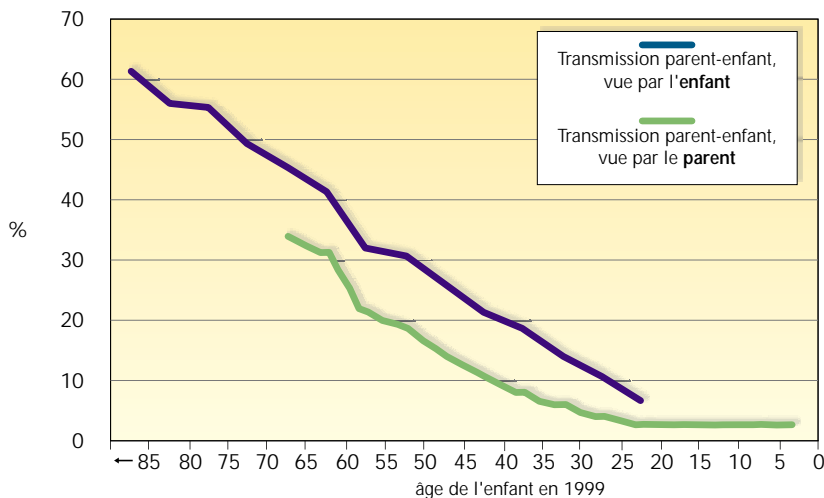
Jusque dans les années 50, la chute s'est trouvée ralentie par un glissement dans le mode de transmission : la transmission occasionnelle s'est progressivement substituée à la transmission habituelle, jusqu'à la dépasser. Après les années 50, transmissions habituelle et occasionnelle ont toutes deux diminué avec les générations, le mode habituel étant aujourd'hui quasi inexistant.

Le calendrier varie en revanche légèrement d'un département à l'autre. Le mode de transmission habituel a cédé le pas devant l'occasionnel vers 1940 dans le Morbihan, et seulement dix années plus tard dans les Côtes-d'Armor.

Le français s'est imposé au cours du siècle

Le recul de la transmission du breton s'est évidemment fait au bénéfice du français. En Bretagne occidentale (au sens des trois départements), dans les

Transmission du breton vue par l'enfant ou par le parent



Lecture : 60 % des personnes de 85 ans et 12 % des personnes de 30 ans déclarent que leurs parents leur parlaient breton quand ils étaient enfants ; 32 % des personnes qui ont des enfants ayant 65 ans en 1999 déclarent qu'ils leur parlaient breton quand ceux-ci étaient enfants ; 3 % des personnes qui ont des enfants de moins de 25 ans déclarent qu'ils leur parlent breton. L'écart qui sépare les deux courbes résulte essentiellement d'un biais déclaratif, les enfants ayant tendance à sur-estimer ce qu'ils ont reçu, et les parents à sous-estimer ce qu'ils ont transmis.

Source : Insee - Enquête Etude de l'histoire familiale 1999

années 20, un enfant sur deux apprenait d'abord le breton, le français venant en complément éventuel. Dans les années 40-50, la Bretagne connaît une situation de diglossie³, la langue régionale possédant un statut socio-politique inférieur à celui du français, et n'étant plus majoritairement transmise aux enfants. Dans les années 80, presque tous les enfants parlent français avec leurs parents, le breton n'est plus que rarement transmis (à 6 % des enfants), et s'il l'est c'est toujours selon le mode occasionnel.

des parents. Un enfant dont les deux parents sont nés dans l'un des trois départements bas-bretons a 3 fois plus de chances de l'apprendre de ces derniers qu'un enfant dont un seul des parents, vérifie cette condition. Le phénomène joue même sur la retransmission : 19 % des individus ayant reçu le breton de leurs deux parents le retransmettent ; la proportion chute à 8 % s'ils ne l'ont reçu que d'un seul parent.

parlent actuellement à leurs enfants. Il existe toutefois un biais déclaratif, les enfants ayant tendance à sur-estimer ce qu'ils ont reçu, et les parents à sous-estimer ce qu'ils ont transmis, d'autant plus que l'appel à la mémoire est important.

Concernant les enfants de moins de 25 ans, on constate une stabilisation du taux de transmission par leurs parents, qui doit être interprétée avec prudence. Ces jeunes générations peuvent en effet recevoir le breton par d'autres voies que la relation parent-enfant, en particulier l'école, l'université, les médias, nouveaux modes de transmission nés en même temps qu'eux, et dont l'effet mériterait d'être évalué.

Deux parents plus efficaces qu'un seul

La transmission du breton au sein de la famille dépend fortement des origines

³ La diglossie est une situation de bilinguisme particulier, où l'une des 2 langues (ici le breton) a un statut inférieur à l'autre et se trouve généralement exclue (école, administration...).

D'autres modes de transmission ?

L'enquête EHF (*Étude de l'Histoire Familiale*) étant menée auprès des 18 ans et plus, les individus nés après 1980 n'ont pu être directement interrogés. On peut cependant évaluer indirectement leur rapport au breton en interrogeant les adultes sur les langues qu'ils

■ Isabelle LE BOËTTÉ

Pour en savoir plus

- La situation sociolinguistique de la Haute Bretagne / P. Blanchet, H. Walter ; dossier CREDILIF adapté du *Dictionnaire du français régional de Haute Bretagne*, Paris, Bonneton, 1999.
- L'alsacien, deuxième langue régionale de France / Michel Duée ; Dans : *Chiffres pour l'Alsace* N° 12, janvier 2003.
- Langues régionales, langues étrangères : de l'héritage à la pratique / F. Clanché ; *Insee Première* N°830, février 2002.
- Langues parlées en Aquitaine : la pratique héritée / C. Deguillaume, E. Amrane, *Insee Aquitaine* N°110, septembre 2002.
- La dynamique des langues en France au fil du XX^e siècle / F. Héran, A. Filhon, C. Deprez, *Population et sociétés* N°376, février 2002.
- Les langues et la statistique publique : des comptages du second Empire au volet linguistique de l'Enquête Famille / F. Héran ; pour revue *VEI Enjeux*
- Un avenir pour la langue bretonne ? / Office de la langue bretonne, Observatoire de la langue bretonne, octobre 2002.

Brezhoneg ha yezhoù all : implij ha treuzkas

12 % eus an oadourien a gomz brezhoneg e rannvro Breizh. Dre ar skol e tesker ar yezhoù estren peurliesañ. Ar brezhoneg avat, a vez treuzkaset gant ar gerent. Graet e vez dek gwech muoc'h gant ar brezhoneg e Penn-ar-Bed eget en Il-ha-Gwilen. 30 % eus al labourerien-douar hag 8 % eus ar sternidi a gomz brezhoneg. Dalc'het en deus kenfeur ar vrezhonegerien da zigreskiñ a-hed ar c'hantved, koazhet m'eo ingal treuzkas ar yezh gant ar gerent o komz galleg ouzh o bugale, diwar-goust ar brezhoneg.

Traduction : Rozenn MORVAN, Office de la langue bretonne